

Immeuble 780m situé en centre-ville d'Angoulême proche de tous services et commodités



INFORMATION

Ville:	Angoulême
Département:	Charente
Ch:	0
SdB:	0
Surface:	780 m2
Terrain:	804 m2

RÉSUMÉ

Emplacement de premier choix au cœur du centre ville d'Angoulême pour cet ensemble immobilier proposant de multiples possibilités d'aménagements.



DPE

DPE non requis.

NB. Les prix cités font référence à des transactions en euros. Les fluctuations des taux de change ne sont pas de la responsabilité de l'agence ou de ceux qui la représentent. L'agence et ses représentants ne sont pas autorisés à faire ou donner des garanties relatives à la propriété. Ces indications ne font pas partie d'une offre ou d'un contrat et ne doivent pas être considérées comme des déclarations ou des représentations de faits, mais comme une représentation générale de la propriété. Toutes les superficies, les mesures ou les distances sont approximatives. Les textes, photographies et plans sont seulement donnés à titre indicatif et ne sont pas nécessairement complets. Leggett n'a pas testé tous les services, équipements ou installations et ne peut donc pas en garantir les spécificités.

Les informations pour les achats hors-plan sont donnés à titre indicatif seulement. La finition de la propriété peut varier. Les acheteurs sont invités à engager un spécialiste pour vérifier les plans et les spécifications énoncées dans leur contrat d'achat avec le promoteur.



DESCRIPTION

- Sur une parcelle de 804m cet immeuble possède
- un rez de chaussée de 400m² avec très haute hauteur sous plafond et espaces mezzanines
 - Un appartement de 60m² avec accès indépendant par l'extérieur et depuis le rez de chaussée
 - Une grande surface de 320m² au R+2 esprit loft avec grande terrasse panoramique
 - 4 box de garages

Le bien comprend 7 lots dans une copropriété de 9 lots.

Aucunes charges liées à la copropriété ni syndicat de copropriété

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : <https://www.georisques.gouv.fr>

TAXES LOCALES

Taxe habitation: EUR

NOTES